

# DE EDUCATEUR TECHNIQUE SPECIALISE

## ANNEXE III OBJECTIFS DES PERIODES DE FORMATION PRATIQUE

### 1- Rappel de la volumétrie globale du parcours de formation

1 200 h	1 960 h de formation pratique 56 semaines

### 2- Tableau récapitulatif de la formation pratique et de ses objectifs

Les périodes de formation pratique réaffirment de façon concrète la dimension professionnelle du dispositif de formation. Elles contribuent à la professionnalisation des étudiants par l'acquisition de compétences construites grâce à la confrontation accompagnée aux réalités du terrain. Les situations pratiques participent au même titre que la formation théorique à l'apprentissage de l'exercice du métier.

Déroulement de la formation pratique	Objectifs généraux
1 <sup>ère</sup> période de formation pratique :  Au moins 8 semaines à réaliser au cours des deux premiers semestres.  Cette période peut être scindée en deux fois quatre semaines. Elle peut se dérouler sur deux	Les objectifs de cette première période de formation pratique sont :  - Appréhender les missions d'un service, d'un établissement, d'une institution

## DE EDUCATEUR TECHNIQUE SPECIALISE

<p>sites qualifiants.</p> <p>La totalité de la formation pratique est effectuée auprès d'un référent professionnel ETS.</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Identifier les fonctions et les activités de l'éducateur technique spécialisé</li><li>- Identifier les champs d'intervention de l'éducation technique spécialisée</li><li>- Repérer les spécificités des publics accueillis ou accompagnés</li><li>- Confirmer son projet professionnel</li></ul>
<p>2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> périodes de formation pratique d'une durée globale de 48 semaines.</p> <p>Ces périodes peuvent se dérouler sur un, deux ou trois sites qualifiants.</p> <p>Au moins deux tiers de ces périodes de formation pratique doivent être effectués auprès d'un référent professionnel ETS.</p> <p>Il est fortement conseillé, sur la globalité de la volumétrie dédiée aux deuxième et troisième périodes de formation pratique, qu'un volume suffisamment conséquent soit prévu sur un même site qualifiant pour garantir la construction effective de la professionnalité.</p>	<p>La finalité de cette période de formation pratique est l'acquisition de compétences en lien avec le référentiel professionnel et la construction d'une identité et d'un positionnement professionnel. En mobilisant les connaissances théoriques dans les situations rencontrées sur le site qualifiant, cette période vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Mettre en œuvre les conditions d'accueil de la personne et du groupe</li><li>- Instaurer les conditions de la relation éducative</li><li>- Mettre en œuvre la méthodologie de projet</li><li>- Mettre en œuvre la méthodologie de projet personnalisé</li><li>- S'inscrire dans un travail d'équipe pluri professionnel et pluridisciplinaire</li><li>- Analyser l'environnement institutionnel, les enjeux interinstitutionnels et partenariaux de coopération et d'inscription dans des réseaux</li></ul>

## DE EDUCATEUR TECHNIQUE SPECIALISE

	<p>d'acteurs socioprofessionnels</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Organiser la production en garantissant une approche éducative, sociale, technique et réglementaire.</li><li>- Encadrer, organiser et animer une équipe de travail</li><li>- Mettre en place des activités techniques et professionnelles ou des séquences d'apprentissage</li><li>- Transmettre des savoirs et des savoir-faire techniques</li><li>- Elaborer une communication professionnelle dans le cadre des règles éthiques et du droit des personnes</li><li>- Rechercher et partager l'information</li><li>- Mobiliser les connaissances théoriques dans les situations rencontrées sur le site qualifiant</li><li>- S'inscrire dans une démarche réflexive</li></ul>
--	---